

œuvre plus fructueuse : c'est l'espérance que vous confiez, dans une lettre, le Chef suprême de l'Eglise, et cette espérance, les hommes les plus éminents la partagent. Et puisque c'est vous, Révérendissime Père, que le Souverain Pontife a établi chef de la famille entière et unique des Frères Mineurs, tous les Pères réunis à Vienne, en Autriche, pour célébrer le Chapitre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ont unanimement résolu de s'adresser à vous, au nom de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs, non tant pour renouveler leur antique amitié avec les fils du Séraphique François, car elle n'a jamais vieilli, que pour la fortifier d'une nouvelle preuve.

Réalisant avec joie le vœu des Frères Capitulaires, en leur nom, en mon nom et au nom de notre Ordre tout entier, je vous présente de tout mon cœur mes félicitations, à vous, Révérendissime Père, et à tout l'Ordre des Frères Mineurs, pour l'union que la divine Providence et le Saint-Siège ont accomplie ; et l'abondance des grâces qui vous est nécessaire pour la perfectionner en chacun de vous, je vous la souhaite avec une affection pleinement fraternelle. En vérité, dans une œuvre si sainte qui permet d'espérer de grands avantages pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, des obstacles sérieux et nombreux surgiront, soit par suite de la fragilité humaine, soit par suite de la malice du prince des ténèbres ; mais écoutez l'Apôtre, la grâce de Dieu est plus forte : « Je puis tout en Celui qui me fortifie » ; plus forte que tous nos adversaires est la Vierge Immaculée, Reine du très saint Rosaire, que nos familles sont heureuses de servir particulièrement ; et nos fondateurs, les Patriarches saint François et saint Dominique, ne laisseront pas leurs fils, que du haut du ciel ils regardent combattre énergiquement pour l'intégrité de la loi qu'ils nous ont eux-mêmes enseignée.

Que ceci vous réjouisse encore, Révérendissime et très cher Père en Jésus-Christ : les enfants de saint Dominique se rappelleront toujours l'alliance sacrée qui les unit aux fils de saint François, et par leurs prières comme par leurs œuvres, dans la mesure de leur pouvoir, ils vous aideront, Vous et vos collaborateurs, pleinement persuadés que leurs Frères très chers ne leur refuseront pas un semblable secours.

Après vous avoir manifesté les sentiments de tous les Pères de notre Chapitre général, Révérendissime Père, je me déclare